Commune de Paimpont

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 035-213502115-20260512-D202605048-DE

Nombre de Conseillers	
Afférents au conseil municipal	19
En exercice	19
Présents	18
Absents	1
Exclus	0
Votants	19

Date de la convocation : 21/04/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
2026/05/048

Séance du 6 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six, le six mai à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en salle des mariages en séance ordinaire.

Étaient présents : Mesdames, DESMARS Claire, PAQUERIAUD Marie-Laure, GUERIN Françoise, PETIT Emmanuelle, JAMIN Lydie, GERNIGON Christèle, SAVATIER BOISBOUVIER Fabienne, MERCIER Gaëlle, Aurélie ROUAULT, Renée FILATRE et messieurs LEFEUVRE Alain, GUERIN Didier, HAUPAS Patrick, DESSA Julien, ROLLAND Aurélien, LANNUZEL Pierre-Yves, MOINERAIS Marc, Evan PERRIN conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : Monsieur Stéphane DANION

Était absent :

Ayant donné pouvoir : Monsieur Stéphane DANION à monsieur Didier GUERIN.

DELIBERATION 2026/05/048 : ELECTIONS- COMPOSITION DE LA COMMISSION ELECTORALE.

Rapporteur : Alain LEFEUVRE

CONTEXTE : Dans le cadre de la réforme des listes électorales issue de la loi n°2016-1048 du 1er août 2016, la commission de contrôle des listes électorales est chargée d'examiner les inscriptions et radiations et de s'assurer de la régularité des listes électorales.
Cette commission est instituée dans chaque commune et nommée par arrêté préfectoral sur proposition du conseil municipal, conformément aux dispositions du Code électoral.

Vu le Code électoral, notamment ses articles L.19 et R.7 et suivants ;

Vu la loi n°2016-1048 du 1er août 2016 relative au répertoire électoral unique ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que la commission de contrôle des listes électorales est instituée dans chaque commune ;

Considérant qu'elle est nommée par le préfet sur proposition du conseil municipal ;

Considérant qu'il convient de proposer une composition respectant la représentation de la majorité et de la minorité du conseil municipal ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 :

APPROUVE la proposition de composition de la commission de contrôle des listes électorales telle que présentée ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 035-213502115-20260512-D202605048-DE

	Commission Electorale
1	FILATRE Renée
2	GUERIN Didier
3	GUERIIN Françoise
4	SAVATIER Fabienne
5	MERCIER Gaelle

Le Maire,
Alain LEFEUVRE

La Secrétaire de séance,
Renée FILATRE

MAIRIE de PAIMPONT
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
35 (Ille-et-Vilaine)